



Le 21 Février 2018,

Commission Elargie Intéressement CSC

Résultats à fin décembre 2017

CRITERES NATIONAUX

Les critères nationaux sont atteints à 56,25% du maximum ce qui représente 299,3€ sur 532€.

Le critère du taux du coût de la Supply est de 0%, ce résultat interpelle les élus CGT sur la pertinence de continuer sur ce schéma ? La direction pointe clairement la responsabilité des HYPERS.

Sachant que les prestataires font parties du calcul du coût de la Supply, un élu CGT demande quel est l'impact des prestataires dans l'atteinte à 0% du critère du coût de la Supply ?

La direction répond qu'elle va se renseigner pour avoir une connaissance précise de l'analyse de ce résultat.

CRITERES LOCAUX

Les critères locaux au nombre de quatre, sont atteints de façon différentes selon les sites (Voir tableau), les résultats vont de 219,5€ (27,5%) à 792€ (99,24%) du montant locale.

RESULTATS GLOBAUX

9 sites obtiennent le bonus d'une valeur de 94,4€.

Le montant global minimum est de 519€ (39%), le montant global maximum est de 1192€ (89,62%) du maximum théorique de 1330€. Le résultat moyen des sites CSC est de 944,25€ soit 70,99% du montant maximum théorique de 1330€, pour rappel en 2017, le montant moyen était de 1069,15€ (81,61%) !!!

21 sites sont en régressions, 3 sont en évolutions (AIRE SUR LA LYS, ST VULBA et VENDIN), 58% des sites sont en dessous des 1000€ dont 2 sont à 519€ (LA COURNEUVE) et 575€ (COMBS) des résultats globaux particulièrement démotivants pour les salariés mais qui n'ont aucun impact pour les actionnaires !

Les élus CGT dénoncent les impacts qui sont liés à une organisation non maîtrisée par la hiérarchie et dont les salariés se retrouvent victime, les élus CGT dénoncent également la cacophonie entre les directions locales et la direction nationale, des directions locales nous disent adressez vous à la direction locale, la direction nationale répond, nous ne pouvons intervenir pour revoir les résultats même si les incidences sont avérées !

Au vu des résultats négatifs pour 21 sites sur 24 avec des niveaux jamais obtenus historiquement, les élus CGT s'attendent à une réaction de la part des salariés lésés par des objectifs dont ils ne sont pas acteurs.

Les infos et bulletins de réponses vont-être envoyé mi-mars, avec une réponse début avril pour un versement mi-avril.

Les membres CGT de la commission

MAHE Alain de PLOUFRAGAN

TIZON Denis de LE MANS

MOUGIN Michel de LUNEVILLE

RICOSSAY Yoann de LE MANS

MAUPAIX Julien de PLOUFRAGAN

CHANTREL Jérémy de LE RHEU

LAMARE Thierry de CARPIQUET

CORNEE Éric de VENDIN

VOZZA Mickaël de ST VULBA

MENARD Pascal de SENNECE

MOUBIE Ludovic de LE PLESSIS PATHE